



Conjoncture hôtellerie

Décembre 2013 - janvier 2014 : l'hôtellerie bourguignonne commence bien la saison hivernale

Au cours du bimestre décembre 2013 - janvier 2014, le nombre d'arrivées dans les hôtels bourguignons est en hausse de 6,6 %, celui des nuitées de 4,3 %.

L'activité hôtelière est bien orientée en ce début d'année. Les nuitées progressent de 6,8 % en janvier 2014 par rapport au même mois de 2013. C'est la plus forte hausse des douze derniers mois.

Sur le bimestre, la fréquentation étrangère contribue largement à ces bons résultats avec une augmentation des nuitées de 21,3 %. Les Belges, les Britanniques et les Américains sont venus dans la région en plus grand nombre au cours de ce bimestre. Les touristes chinois dont le nombre de nuitées est en augmentation de 126 %, occupent la troisième place parmi les nationalités étrangères. Seule la clientèle allemande est en repli avec une baisse des nuitées de 13,5 % par rapport au même bimestre de l'année précédente.

Cette progression des nuitées situe la Bourgogne en troisième position parmi les régions métropolitaines, par rapport au bimestre décembre 2012 - janvier 2013.

La durée moyenne de séjour enregistre une légère érosion, pour les Français comme pour les étrangers. Mais le taux d'occupation progresse de 0,7 point, après un repli de 3,6 points l'année précédente.

La Côte-d'Or bénéficie de la forte progression des nuitées étrangères, avec une hausse supérieure à 30 %. Dans la Nièvre, la clientèle étrangère augmente fortement, mais cela ne suffit pas à compenser le manque de fréquentation de la clientèle française. La Saône-et-Loire réalise un bon bimestre, avec une hausse des nuitées de 1,7 %. Dans l'Yonne, les clients, venus plus nombreux, sont restés moins longtemps.

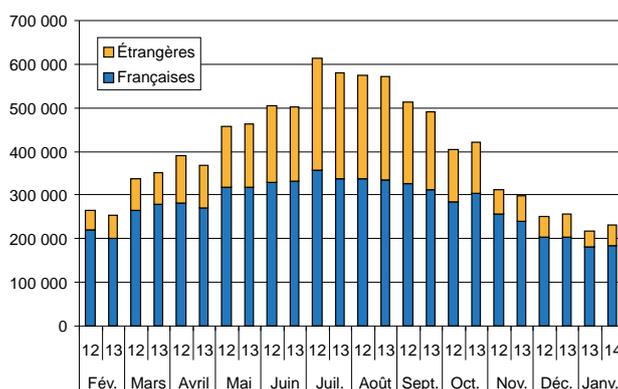
Hervé Ricci, Michel Violet (Insee)

1 Arrivées et nuitées, principaux indicateurs

	Déc. 2013 - Jan. 2014	Évolution en %	
		Déc.2013-Jan. 2014 / Déc.2012-Jan. 2013	Déc.2012-Jan. 2013 / Déc. 2011-Jan. 2012
Arrivées	363 451	+ 6,6	- 6,1
Nuitées	488 043	+ 4,3	- 8,2
Taux d'occupation	39,0	+ 0,7	- 3,6
Durée moyenne de séjour	1,34	- 0,03	+ 0,03
Indicateur de remplissage	1,41	0,00	- 0,04

Sources : Insee ; DGCIS ; Bourgogne Tourisme.

2 Évolution mensuelle des nuitées



Sources : Insee ; DGCIS ; Bourgogne Tourisme.

3 Arrivées et nuitées selon le pays d'origine

	Arrivées				Nuitées			
	Nombre	%	Évolution en %		Nombre	%	Évolution en %	
			Déc.2013-Jan. 2014 / Déc.2012-Jan. 2013	Déc.2012-Jan. 2013 / Déc. 2011-Jan. 2012			Déc.2013-Jan. 2014 / Déc.2012-Jan. 2013	Déc. 2011-Jan. 2012
Ensemble	363 451	100	+ 6,6	- 6,1	488 043	100	+ 4,3	- 8,2
France	282 845	78	+ 2,7	- 4,7	386 464	79	+ 0,6	- 8,1
Autres pays	80 606	22	+ 22,8	- 11,2	101 579	21	+ 21,3	- 8,6
dont :								
Royaume-Uni	14 866	4	+ 21,6	- 11,4	18 082	4	+ 18,1	- 4,6
Belgique	12 872	4	+ 25,5	- 23,4	15 248	3	+ 20,2	- 20,3
Pays-Bas	8 277	2	+ 1,1	- 18,1	9 887	2	+ 1,0	- 17,4
Allemagne	5 013	1	- 10,4	+ 12,6	6 255	1	- 13,5	+ 11,0
Italie	5 179	1	+ 2,0	- 6,6	7 154	1	+ 5,8	- 6,3
Chine	11 829	3	+ 120,9	+ 8,0	14 410	3	+ 126,4	+ 16,0
Suisse	3 600	1	+ 7,4	- 9,1	4 760	1	+ 7,4	- 8,2
États-Unis	3 165	1	+ 22,6	+ 19,6	4 591	1	+ 25,2	+ 5,5

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée

Nuitées : somme des nuits passées dans les établissements pour chaque arrivant

Sources : Insee ; DGCIS ; Bourgogne Tourisme.

4 Indicateurs par catégorie d'hôtels

	Décembre 2013 et janvier 2014				
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés	Ensemble
Taux d'occupation (%) (1)	41,6	41,8	34,3	33,5	39,0
Indicateur de remplissage (2)	1,45	1,37	1,53	1,38	1,41
Durée de séjour (en jours)	1,38	1,32	1,30	1,35	1,34

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres louables. Il est exprimé en %.

(2) Le nombre moyen de personnes par chambres occupées est égal à la somme des nuitées de chaque jour rapportée au nombre de chambres occupées.

Sources : Insee ; DGCIS ; Bourgogne Tourisme.

L'enquête de fréquentation hôtelière

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été rénovée à compter de janvier 2013 avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Comparer des résultats 2013 avec des résultats 2012 calculés sur l'ancienne méthode aurait introduit une forte rupture de série. Les données 2012, 2011 et 2010 ont donc été recalculées avec la nouvelle méthode, ce qui peut induire des différences.

Avertissement : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficile des comparaisons temporelles.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Mayo Moïse

ISSN : en cours
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- **Octobre - novembre 2013 : un bon mois d'octobre redonne des couleurs à l'hôtellerie bourguignonne** - Insee Dimension conjoncture hôtellerie n°296 - mars 2014
- <http://www.bourgogne-tourisme.com/>

